

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	47 (1967)
Heft:	4: Kennedy Round
Artikel:	Trois motifs de satisfaction pour l'industrie suisse des machines
Autor:	Frey, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trois motifs de satisfaction pour l'industrie suisse des machines

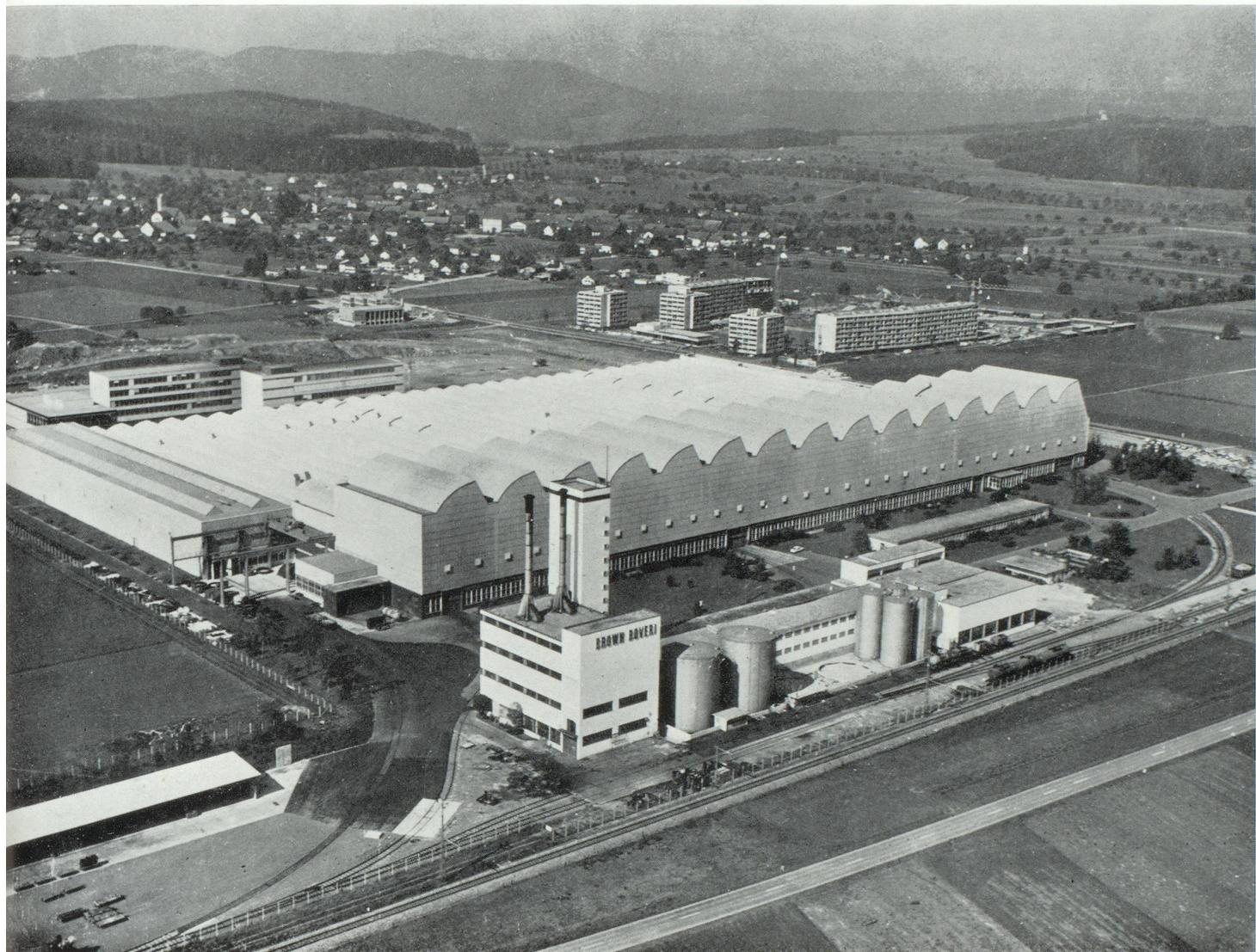
par

René FREY,

*Président de la Société Suisse
des Constructeurs de Machines*

S'il est vrai que les résultats du Kennedy Round n'ont pas répondu à tout ce que l'on en attendait quant à l'objectif primitivement fixé de l'abaissement linéaire des droits de douane de 50 %, l'accord connu qui a mis fin aux négociations a toutefois été accueilli avec satisfaction par l'industrie suisse des machines également. Dès l'origine en effet, la Société suisse des constructeurs de machines avait pris position, avec quelques rares réserves, en faveur des objectifs fixés par le Kennedy Round et avait exprimé l'avis que la Suisse devrait renoncer à présenter des listes d'exceptions. Cette attitude peut sembler toute naturelle quand on connaît les multiples relations qui unissent au monde extérieur une grande partie de l'industrie suisse des machines et par conséquent à quel point celle-ci est orientée vers l'exportation.

En fait, on peut estimer que 70 % en valeur de sa production s'acheminent vers les diverses parties du globe et doivent continuer à suivre cette voie, étant donné la structure traditionnelle de notre industrie. D'autre part, grâce au fait que nos barrières douanières sont modestes, le marché suisse se trouve déjà ouvert au monde; il est, depuis toujours, pratiquement libre d'autres entraves. Cependant, pour un grand nombre de produits de notre industrie qui ne peuvent trouver le chemin de l'étranger pour différentes raisons, la pression exercée par les importations n'est nullement négligeable. Il est d'autant plus réjouissant que l'attitude libérale prise dans l'intérêt général du pays et que nous venons de mentionner ait rencontré la compréhension la plus large. Même lorsqu'il s'est agi, au cours des négociations, de préparer des lignes de repli à partir de l'offre suisse d'abaissement douanier linéaire total, la Société suisse des constructeurs de machines a fait preuve de réserve en recommandant de limiter strictement ces concessions à la mesure de celles qui seraient accordées en contrepartie.



Complexe de l'usine de Birr (S. A. Brown Boveri et Cie, Baden).

Dans son champ d'activité, l'industrie des machines peut se déclarer satisfaite du résultat du Kennedy Round pour trois raisons :

1. — Parce que, en fin de compte, une compréhension relativement large de la position libérale s'est dessinée au sein des industries de machines des principaux pays participants. Malheureusement, la CEE notamment persista à maintenir certaines « exceptions totales » et « exceptions partielles ».

2. — Parce que, selon les calculs ou estimations d'offices compétents, les résultats ont été supérieurs à la moyenne pour le secteur de l'industrie des machines, qu'on les compare à la moyenne générale des réductions douanières ou à celle des réductions relatives aux produits industriels. Ainsi, pour notre branche, les abaissements de tarifs douaniers de la CEE doivent atteindre en moyenne plus

de 40 %. A ce propos, il faut attirer l'attention sur le fait que, dans le même secteur, les concessions de la Suisse ont aussi dû être les plus fortes. Même envers des positions du tarif de la CEE n'ayant été que partiellement ou pas du tout réduites, la Suisse a concédé des réductions douanières de 50 % sans restriction.

3. — Parce que, dans l'industrie suisse des machines également, le résultat du Kennedy Round a été apprécié comme étant la percée la mieux réussie jusqu'à ce jour vers des formes plus libérales des échanges commerciaux mondiaux. Nous avons donc toutes les raisons d'exprimer notre plus chaleureuse gratitude aux autorités du GATT, à tous les pays participants et à leurs délégués aux négociations pour la réciprocité obtenue, qui consiste en une réduction des droits de douane de presque 50 %.

R. F.